Licence professionnelle Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble. 2014, Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC. hceres-02038635

HAL Id: hceres-02038635

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038635

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle

Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble

de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre2006[1]*,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

[1] Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes
Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble

Secteur professionnel : SP8-Services aux collectivités

Dénomination nationale : SP8–5 Activités juridiques

Demande n° S3LP150009040

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'IUT de Seine et Marne, site de Fontainebleau.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Gestion-éco patrimoniale de l'immeuble* est une formation récente, ouverte en 2011, qui relève des champs professionnels du droit et de la gestion. Les étudiants acquièrent les compétences et les connaissances nécessaires à la gestion immobilière. A l'issue de leur formation, les futurs diplômés seront ainsi en mesure de déterminer les besoins d'un immeuble tant en ce qui concerne sa conception que sa réhabilitation, en fonction des contraintes environnementales, et de gérer la réalisation du projet après l'avoir conçu.

Au terme de sa formation, les étudiants peuvent trouver un emploi dans des activités juridiques situées à l'intersection d'opérations immobilières et de contraintes environnementales. Ils pourront donc prétendre à devenir conseiller en gestion du patrimoine, syndic, promoteur, consultant.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle *Gestion-éco patrimoniale de l'immeuble* a ouvert en 2011 et se présente comme la seule formation existant en Ile-de-France pour répondre aux besoins du secteur immobilier. Elle cohabite avec des licences généralistes de droit, d'économie et de gestion qui sont susceptibles de constituer un vivier et d'autres licences professionnelles du domaine. Elle se démarque en particulier de la licence professionnelle *Activités immobilières* par sa spécialisation sur les questions environnementales liées à l'immeuble. Aussi, par rapport aux métiers traditionnels du secteur immobilier, cette licence professionnelle est originale et apporte des compétences nouvelles.

Les enseignements proposés sont diversifiés et permettent à l'étudiant une approche relativement complète des connaissances nécessaires à son futur métier. Les enseignements du 1er semestre ont pour objectifs de fournir les bases juridiques nécessaires tandis que le second semestre est plus orienté vers la pratique et la technique. Les unités d'enseignement (UE) peuvent prévoir un enseignement magistral couplé à des travaux dirigés mais ce choix n'est pas systématique et est en fonction de la matière. Les disciplines sont nettement différenciées au sein des UE et les programmes précisés. Le contenu des UE paraît en parfaite adéquation avec les objectifs visés par la formation. L'approche pratique est particulièrement développée au second semestre sous forme de travaux dirigés. La formation comprend un projet tuteuré et un stage obligatoire d'une durée de trois mois. Une place importante a été accordée au projet tuteuré qui représente 40 % du volume horaire de la formation (480 heures) et dont l'objectif est de permettre d'exploiter les connaissances acquises en entreprise ou dans le cadre de l'enseignement théorique. Une optimisation de l'alternance a été recherchée pour le stage avec les entreprises. Toutefois, on ne dispose pas de détails sur les entreprises d'accueil ni sur les exigences de la formation quant au projet tuteuré et aux modalités qu'il emprunte.

Le suivi des étudiants est satisfaisant. Une remise à niveau de deux jours en début d'année et un suivi individuel ont été mis en place. Les étudiants sont par ailleurs répartis en deux groupes (un pour l'apprentissage et un pour la VAE). Ils ont aussi accès à des logiciels spécialisés et des visites de terrains sont prévues. Des dispositifs complémentaires viennent soutenir la réussite des étudiants (point mensuel, lien avec les entreprises).

Les modalités de contrôle de connaissances prévoient deux sessions d'examen pour les matières fondamentales à l'exception, semble-t-il, du stage et du projet tuteuré. La 1ère session prévoit selon les matières soit un contrôle continu comportant au minimum deux épreuves avec écrit et oral, soit un examen terminal sous forme orale. A la 2nd session, le contrôle continu est remplacé par un écrit. L'évaluation du stage et du projet tuteuré prévoit une soutenance. Le dossier est néanmoins dépourvu de précision sur les conditions d'obtention du diplôme et en particulier sur le respect de la double moyenne (moyenne générale et moyenne stage/projet tuteuré).

L'ouverture de cette licence professionnelle datant de 2011, l'attractivité de la formation est difficilement mesurable. L'année d'ouverture, la formation a fonctionné avec un effectif de quatre étudiants. Pour sa 2ème année, elle n'a suscité que 28 candidatures dont 11 ont été retenues. Parmi ces 11 candidatures retenues, cinq sont originaires de l'établissement. Malgré ce constat, on peut espérer que la formation trouve son public d'autant que les prérequis pour pouvoir postuler ne sont pas excessivement restrictifs. Les taux de réussite sont satisfaisants (entre 75 % et 78 %) mais sont peu significatifs étant donné le faible nombre d'étudiants. A l'issue de la 1ère promotion, un seul étudiant a intégré un emploi, les autres s'étant engagés dans une poursuite d'études.

La situation est similaire pour l'insertion professionnelle : les résultats sont très fragmentaires et ne permettent pas une appréciation pertinente du devenir des diplômés. Toutefois, le taux d'insertion professionnelle communiqué est de 25 % mais il est impossible de l'interpréter correctement en l'absence de données fiables (formation récente, effectifs très faibles de la première promotion).

Cependant, compte-tenu de l'aspect novateur de la formation qui correspond à une demande du marché immobilier, on peut estimer que cette formation est en mesure de prospérer.

Le secteur professionnel étant très dépendant de la conjoncture économique et des politiques publiques, il est essentiel que le contenu de la formation prenne en compte ces données et s'adapte aux évolutions du marché. Dans ce contexte, 26 professionnels participent à la formation. Leur profil est diversifié (géomètre, avocat, architecte, salarié de grands groupes de BTP…) mais en relation directe avec la spécificité de la formation. Ils assurent 258 heures d'enseignement, ce qui représente 63 % du volume horaire total de la formation. Ils sont également impliqués dans le fonctionnement de cette licence professionnelle. Les liens avec le milieu professionnel sont très forts mais ils mériteraient d'être formalisés.

La composition de l'équipe de formation est réduite (trois personnes). Il ne semble pas exister de conseil de perfectionnement, même si l'équipe de formation apparaît en relation régulière avec les professionnels et a réorienté certains enseignements vers des contenus plus concrets. L'équipe de formation joue pleinement son rôle avec un partage des tâches entre les membres et des réunions régulières de travail.

Au final, cette formation dispose de tous les éléments nécessaires pour trouver son public et devenir très attractive.

- Points forts :
  - Contenu novateur en adéquation avec les nouvelles politiques en vigueur dans le secteur immobilier.
  - Présence de nombreux professionnels dans la formation.
  - Equipe pédagogique dynamique et bien organisée à l'écoute des intervenants professionnels.

- Points faibles :
  - Absence de partenariats formalisés.
  - Faibles effectifs.

- Recommandations pour l'établissement :

Cette licence professionnelle dispose de nombreux atouts et est amenée à prospérer. Dans cette perspective, il est important qu'elle développe rapidement des partenariats formalisés et des actions de communication afin d'augmenter ses effectifs. Il convient aussi de mettre en place un suivi rigoureux des diplômés et de bien prendre en compte les résultats des futures enquêtes.

Observations de l'établissement

UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

PRÉSIDENCE
LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON
DEVE
Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 5 septembre 2014
OBJET : Evaluation des spécialités de Licence Professionnelle.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les spécialités de Licence Professionnelle ci-dessous :

Domaine : Sciences Humaines et Sociales
Spécialités :

- Assistance technique au développement et à l'aménagement des espaces périurbains
- Communication des associations et des collectivités
- Coordination et développement de projets pour les territoires

Domaine : Sciences, Technologies, Santé
Spécialités :

- Sécurité des aliments-Assurance qualité
- Administration des systèmes et réseaux
- Base de données, internet et sécurité
- Chargé d'affaires en contrôle électrique
- Chargé d'affaires en contrôle des bâtiments
- Chimie-Analyse et contrôle des matières premières et des produits formulés
- Chimie-Matériaux: traitement des métaux et alliages
- Commercialisation des produits et des services industriels (CPSI)
- Développement du médicament : santé humaine
- Intégration des systèmes voix/données (ISVD)
- Maintenance nucléaire
- Métrologie-Qualité
- Réseaux sans fil et sécurité
- Systèmes automatisés et réseaux industriels
- Systèmes embarqués, systèmes mécatroniques et éco-conception
- Techniques avancées en maintenance

Domaine : Droit, Economie, Gestion
Spécialités :

- Assistant ressources humaines
- Conseiller-Gestionnaire de clientèle
- Entrepreunariat
- Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble
- Import-export échanges internationaux
- Management du point de vente
- Management et gestion de rayon-DISTRISUP
- Métiers de la comptabilité et de la gestion: Contrôle de gestion
- Montage et gestion du logement locatif social
- Responsable d'exploitation
- Secteur associatif
- Technicien paie et administration du personnel

X
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Luc HITTINGER